

Les taux d'imposition ne bougeront pas

Après le dernier Conseil Municipal



Les taux d'imposition ne bougeront pas

Lors du dernier Conseil Municipal, plusieurs décisions ont été décidées et les comptes administratifs 2016 et les budgets prévisionnels 2017 ont été votés à l'unanimité.

Le budget de fonctionnement s'établit pour 2017 à 1 640 000 € et l'investissement à 540 000 €.

Ce dernier prévoit l'achat de petit matériel, le remplacement du tracteur par un engin plus récent (2011) doté d'une fourche frontale permettant de l'utiliser en chariot élévateur.

Divers travaux sur l'éclairage public et les travaux de réfection de la rue du Marché (assainissements eaux usées et pluviales et revêtement avec reprofilage) ont été décidés.

La rue du Marché, liaison entre la Place Carnot et les halles au gras et à la volaille sera mise aux normes d'accessibilité et restera exclusivement piétonne le vendredi jour de marché. Les autres jours, elle sera en zone de rencontre (zone 20) où les piétons seront prioritaires sur tout véhicule, ce qui a permis de supprimer les trottoirs. Les travaux seront réalisés en septembre et octobre 2017, soit après l'été. Les riverains et les commerçants (permanents et abonnés du vendredi) seront invités à des réunions d'information où le projet leur sera présenté.

Ces travaux seront réalisés sans recours à l'emprunt, la capacité d'autofinancement de la commune étant suffisante pour couvrir la part communale des travaux.

Le lotissement du Picadé a vu ses premières ventes se réaliser et 3 demandes de permis de construire ont été déposées en mairie.

Le maire a également abordé les mesures de sécurité envisagées pour les grosses manifestations (Welcome in Tziganie, fêtes de septembre) pour l'emploi de blocs bétons anti-béliers.

Les taux d'imposition ont été reconduits sans modification, soit TH : 14,94 %, TFB : 30,40 %, TFNB : 104,08 %. De même le Conseil Municipal a voté les subventions accordées aux associations locales (tableau ci-joint).